

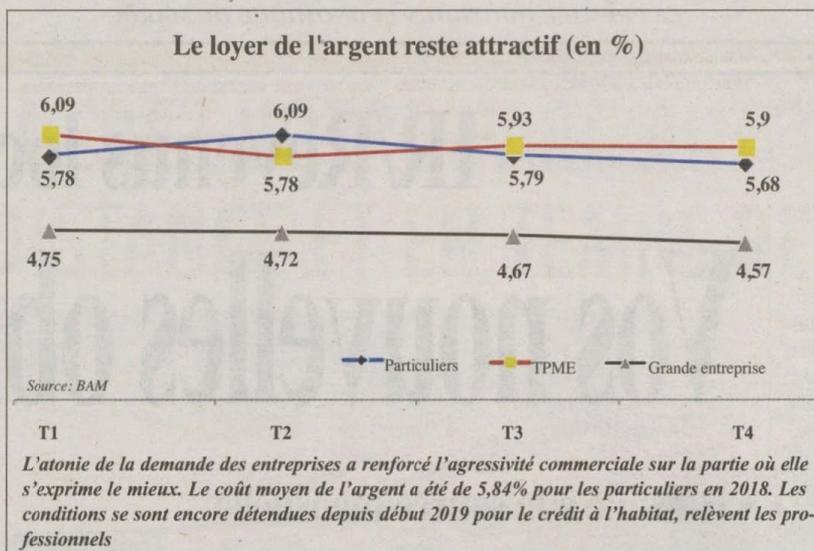
**Taux débiteurs**

# Les banques restent agressives sur les ménages

• Les conditions de financement se sont assouplies en 2018

• L'encours des crédits à la consommation a progressé deux fois plus vite que le marché

LE loyer de l'argent s'est établi à 5,84% en moyenne pour les particuliers en 2018. Au dernier trimestre, ils ont levé des fonds à un taux d'intérêt moyen de 5,68%, indique Bank Al-Maghrib dans son enquête trimestrielle. Sur l'ensemble de l'année, les conditions assorties au financement des biens de consommation ont baissé de 20 points de base, à 6,44%. L'atonie de la demande des entreprises, entre autres, a renforcé l'agressivité commerciale sur le segment des ménages où la demande reste très dynamique. L'encours des crédits à la consommation aux particuliers a augmenté de 6,4% en 2018, soit



deux fois plus que la moyenne générale (3,2%). Cette dynamique est à lier avec celle du marché automobile. La demande

de renouvellement et surtout la primo motorisation des ménages entretiennent la croissance du crédit auprès des ménages. Les immatriculations ont augmenté de 5% à plus de 163.000 unités.

Mais, la compétition pour attirer cette clientèle est plus acharnée sur le crédit à l'habitat. Ce produit constitue l'un des

taux se sont encore assouplies depuis le début de l'année. «Les tarifs proposés depuis le début de l'année sont plus compétitifs qu'au dernier trimestre 2018», relève un expert. Il est courant de décrocher un financement à un taux fixe compris entre 4,20 et 4,50%. Le franchissement à la baisse de 4% serait un signal fort. Aux niveaux actuels, les taux atteignent le plancher, pensent certains spécialistes. «Aucun élément ne permet aujourd'hui de dire que les taux fixes baisseront en dessous de 4%. Ce n'est pas envisageable dans le contexte actuel», indique un banquier. Dans le même temps, chaque dossier est spécifique. «Nous avons une

approche qui tient compte de la qualité du projet, des contreparties qu'accepte ou propose le client en face de l'effort que nous pourrions être amenés à effectuer sur le taux», explique un professionnel.

Sur le marché des entreprises, les conditions de financement restent tout aussi attractives avec un taux moyen de 4,90%

### Ce qui change pour votre crédit en 2019

LA taxe sur l'assurance emprunteur constitue l'un des changements majeurs apportés par la loi de finances. Elle est fixée à 10%. En fonction du contrat et du profil de l'emprunteur, le surcoût varierait entre 15 et 35 DH par mois selon des simulations. L'ampleur de l'augmentation dépendra aussi du mode de prélèvement de la prime (unique ou fractionné). L'application de la taxe sur l'assurance emprunteur renchérirait le coût global du crédit de 1 à 3%. Malgré la possibilité pour l'emprunteur de changer d'assurance, la banque prêteuse ne lui laisse pas beaucoup le choix. Les pratiques sur le marché ne permettent pas de saisir les offres les plus compétitives puisque l'emprunteur est contraint à adhérer à la solution proposée par la banque. □

meilleurs leviers de recrutement et de fidélisation des clients pour les banques. Sur la durée du crédit, en moyenne vingt ans, elles ont la latitude de tisser une relation solide et de mieux équiper le client. Dictés par la politique monétaire accommodante de la Banque centrale, les taux immobiliers se sont nettement détendus. Il existe encore du potentiel à la baisse. Les condi-

appliqué au crédit à l'équipement sur la période octobre-novembre 2018 et 5,12% en moyenne sur l'année. En manque de confiance, les entreprises sont peu réactives à la détente du coût de financement. L'encours des prêts aux sociétés non financières privées n'a progressé que de 0,5% en 2018. □

F. Fa.